



LE CONSEIL

ÉCONOMIQUE, SOCIAL

ET ENVIRONNEMENTAL



Avis

Pour une politique publique nationale de sante-environnement au cœur des territoires

Avis présenté par Isabelle DORESSE
et Agnès POPELIN-DESPLANCHES
Assemblée plénière du 24 mai 2022



LES ENJEUX







Une dégradation des écosystèmes par les activités humaines dont les effets sur la santé s'aggravent

- Plus de 30% des maladies infectieuses émergentes dues à la dégradation des écosystèmes par les activités humaines (rapport IPBES 2020)
- Au moins 60% des maladies humaines infectieuses ont une origine animale
- Effondrement de la biodiversité et régression sans précédents des habitats naturels
- Pollution chimique : 5^e limite planétaire atteinte
Volume de production
des substances chimiques de synthèse
multiplié par 50 depuis 1950



Un coût humain, social et économique considérable



- **9 millions de morts prématurées/an générées par la pollution (air/chimique) The Lancet Mai 2022**
- **Taux de mortalité due à des facteurs env. (AAE 2019) :**
 -  **13 %**  **10%**
- **Décès prématurés par an**
 -  **630 000**  **61 000**
- **En France**
 - **48 000 décès prématurés** par an liés à la pollution de l'air (Anses 2019)
 - **+ 101 Mds€ /an** coût pollution de l'air (Sénat 2015)
 - **140 Mds€/an** : coût du **bruit** (CNB 2021)
 - **7,5% du PIB** : coût annuel des effets sanitaires d'un environnement dégradé

La dégradation de la santé- environnement exacerbe les écarts de santé au sein de la population et les disparités territoriales



L'exposome

une notion essentielle de la santé environnement
définie dans la loi du 26 janvier 2016



Inégalités sociales

- un écart en espérance de vie parmi les plus élevées de l'Europe de l'ouest
cadre vs ouvrier ♂ 6ans ♀ 3,2 ans
- Précarité énergétique : 10% des ménages
- Impact de la fiscalité écologique sur revenus des ménages :
1^{er} décile 1,8% dernier décile : 0,4%
- Empreinte écologique :
1^{er} décile deux fois inférieure au dernier décile



Dépasser l'approche de la santé fondée sur les maladies et les soins et aller vers une politique de santé-environnement globale et cohérente

ONE HEALTH - SANTE-ENVIRONNEMENT

La prévention des risques et la protection de la santé (pleine santé) sont intrinsèquement liées au respect de la biodiversité et à la préservation du vivant

LES 20 PRECONISATIONS



Axe 1 :

Consolider et
réorganiser les
relations entre les
connaissances et la
décision

- Renforcer la recherche en santé-environnement
- Croiser les données de santé et les données environnementales
- Clarifier le rôle de la décision publique et de l'expertise, par la mise en œuvre du principe de précaution



Axe 2 :

Faire de la santé-
environnement
un objectif
central et
transversal des
politiques
publiques



- Développer la prévention en santé-environnement
- Renforcer l'éducation et la formation à la santé-environnement
- Piloter la politique de santé-environnement au niveau interministériel
- Adopter une loi d'orientation sur la santé-environnement
- Garantir un suivi et une évaluation de la politique de santé-environnement
- Financer la politique de santé-environnement
- Progresser dans l'effectivité d'un droit à un environnement respectueux de la santé

Axe 3 :

Donner le pouvoir d'action aux collectivités territoriales et aux citoyens



- Consacrer, dans les textes, le concours des collectivités territoriales à la politique de santé-environnement en :
 - Consolidant les plans régionaux de santé-environnement
 - Renforçant les moyens des ARS et des MISEN
- Mieux associer les habitants à l'élaboration, à l'évaluation et à la mise en œuvre des politiques publiques



LE CONSEIL

ÉCONOMIQUE, SOCIAL

ET ENVIRONNEMENTAL